

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Il y a peu, un chauffoir a été installé dans la salle « Aurore » afin d'offrir aux personnes précarisées un peu de chaleur, des boissons chaudes et un repas froid.

Cependant, ce chauffoir n'est ouvert que pendant la journée, or, comme chacun sait, c'est la nuit que les personnes sans domicile ont le plus besoin d'un toit, de chaleur et d'un lit.

L'inconvénient de ce chauffoir, c'est sa mise en place bien tardive, tout à la fin de l'hiver comme si chaque année, l'hiver était inattendu.

Ne pensez-vous pas qu'il serait plus utile d'installer quelques conteneurs afin de permettre aux sans-abris d'y passer la nuit ?

Ne pourrait-on pas mettre en place un tel dispositif pour l'hiver prochain ?

Ne pourriez-vous pas cesser de traiter les problèmes liés au froid à la dernière minute et plutôt garantir une prise en charge et cela tout en améliorant l'installation chaque année selon les retours.

Madame l'échevine MIROIR donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MIROIR geeft lezing van het volgende antwoord:

Un dispositif hivernal communal a été mis en place dès le mois de novembre. Ce dispositif communal comprend principalement trois volets : des maraudes organisées par les travailleurs sociaux de la Commune avec distribution de repas, boissons chaudes ou couverture, l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence pour des personnes en situation de sans-abrisme (« Hôtel Maria ») et l'ouverture d'un espace chauffoir en journée encadré par des travailleurs sociaux.

La Commune met chaque année en place un dispositif de chauffoir. Elle s'appuie pour se faire sur les restaurants de quartier, lieux de proximité par excellence, où des boissons chaudes, de la soupe et du pain sont disponibles pour les habitants qui le souhaitent (SDF mais également personnes isolées en manque de liens sociaux) du lundi au vendredi de 8 à 16h. En raison de la situation sanitaire, les autres restaurants ne peuvent ouvrir et ne fonctionnent pour le moment qu'en « take away ».

En fait, le restaurant de quartier « Colombophiles » est cependant accessible pour les personnes sans-abris durant toute la période hivernale. L'encadrement est assuré par des travailleurs sociaux communaux. Seul le restaurant « Colombophiles » a été ouvert au regard des besoins constatés par les travailleurs de rue.

Dans le cadre de la vague de grand froid, la Région a lancé un appel le lundi 8 février en soirée aux Communes pour ouvrir des centres d'accueil en journée et/ou de nuit supplémentaires. Nous avons immédiatement proposé la salle « Aurore ». « Bruss'Help » nous a confirmé mercredi 10 février en après-midi leur volonté d'ouvrir uniquement un espace chauffé en journée (avec la possibilité plus tard d'ouvrir également la nuit) mais d'être en incapacité de mettre à notre disposition des ressources humaines et matérielles. Le chauffoir a été installé par nos services à la salle « Aurore » le jeudi 11 février, soit en un temps record. Il a fonctionné, week-end compris de 9 à 17h30, jusqu'au 17 février dernier. Aucune demande de « Bruss'Help » d'ouvrir davantage ou pendant la nuit n'est parvenue à la Commune. Considérant l'augmentation des températures et les instructions des professionnels du secteur d'aide aux sans-abris, le maintien du chauffoir à la salle « Aurore » ne se justifiait plus.

L'encadrement de cette action a été assuré par des travailleurs du service « Affaires sociales », du CPAS et de la « Prévention ». Pendant la journée, pour les personnes accueillies, nos travailleurs avaient pour mission de chercher et proposer des solutions d'hébergement d'urgence pour la nuit. L'ensemble des personnes qui se sont rendues au chauffoir et qui souhaitaient être hébergées la nuit ont pu l'être. Enfin, des véhicules des transports communaux ont été mobilisés pendant quelques jours pour amener les

personnes qui le souhaitent vers la salle « Aurore » ou les accompagner vers d'autres dispositifs.

A ma demande, les services vont réaliser un bilan de cette action.

Par ailleurs, je vous rappelle que le dispositif d'hébergement géré par la commune, « l'hôtel Maria », accueille toujours pour le moment une trentaine de bénéficiaires. Le chauffoir « Colombophiles » est également toujours opérationnel. Les services poursuivent également les maraudes et le travail en rue et dans les squats.

Pour information, si vous l'ignorez, sachez que « Bruss'Help » est chargé de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale. Mandaté par la « Cocom » pour cette mission. On s'inscrit évidemment dans cette coordination régionale.